



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 juin 2025
N° d'affaire : 2024.GRPARL.89

Après le rejet des extensions autoroutières bernoises, quelles mesures pour protéger les villages et quartiers résidentiels environnants ?

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme Postulat.

Berne, le 10 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général